

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue par visioconférence, à l'Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf, au 19, chemin de l'Église, le **mardi 14 juillet 2020, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Ouimet :

Caroline Huot	Conseillère	poste 1
Pierre Métras	Conseiller	poste 2
Danielle Caron	Conseillère	poste 3
Jacques de Foy	Conseiller	poste 4
Raymond Brazeau	Conseiller	poste 5
Robert Dolembreux	Conseiller	poste 6

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 19 h 14.

194-07-2020

Séance ordinaire du 14 juillet 2020 à huis clos et par visioconférence

« Le conseil de la municipalité de Lac-du-Cerf siège en séance ordinaire ce 14 juillet 2020 par voie visioconférence. Sont présents à cette visioconférence :

Caroline Huot, conseillère au poste 1
Pierre Métras, conseiller au poste 2
Danielle Caron, conseillère au poste 3
Jacques de Foy, conseiller au poste 4
Raymond Brazeau, conseiller au poste 5
Robert Dolembreux, conseiller au poste 6.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de Danielle Ouimet, mairesse.

Assiste également à la séance, par visioconférence : Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents: « Que la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence. »

ADOPTÉE

195-07-2020

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF ORDRE DU JOUR - 14 JUILLET 2020 - 19 H

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 01.01 Séance ordinaire à huis clos
02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU(DES) PROCÈS-VERBAL (VERBAUX):
 - 03.01 Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020
 - 03.02 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2020
 - 03.03 Procès-verbal de l'ouverture des candidatures pour le poste de chauffeur-opérateur saisonnier temps partiel – 6 juillet 2020
 - 03.04 Procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour le sable tamisé AB-10 – 9 juillet 2020
 - 03.05 Procès-verbal de l'ouverture des soumissions – Vente table pour examen médical – 13 juillet 2020
04. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 04.01 Registre des comptes à payer au 30 juin 2020
 - 04.02 Registre des comptes à payer au 14 juillet 2020
 - 04.03 Registre des salaires du 31 mai au 27 juin 2020
 - 04.04 Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale – délégation de compétence
 - 04.05 Démission du représentant syndical – Monsieur Jacques Caron
 - 04.06 Appel d'offres – Vente d'une table pour examen médical
 - 04.07 Demande de financement de subvention – Fonds pour l'accessibilité (FA) – Projets de petite envergure
 - 04.08 Engagement de madame Sophie Dionne au poste de directrice générale adjointe

- 05. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 06. TRANSPORT
 - 06.01 Adjudication contrat appel d'offres - Sable tamisé AB-10
 - 06.02 Poste de chauffeur-opérateur – saisonnier – temps partiel
 - 06.03 Formulaire de demande de service d'ingénierie – programmation 2021
 - 06.04 Soumissions niveleuse – Année 2020
 - 06.05 Inspection du chemin des Pins après la demande de cession par le propriétaire le 9 juin 2020
 - 06.06 Inspection du chemin du Lac-à-Dick après la demande de cession par le propriétaire le 4 décembre 2019
 - 06.07 Fin de la période d'essai – inspecteur des travaux publics
- 07. HYGIÈNE DU MILIEU
- 08. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
- 09. LOISIRS
 - 09.01 Factures à payer – Projet Nouveaux horizons
 - 09.02 Estimation pour peindre les bandes de la patinoire
- 10. CULTURE
 - 10.01 Nomination du comité du patrimoine
 - 10.02 Recommandations du comité du patrimoine
 - 10.03 Bourses pour les finissants de 6^e année
- 11. LACS ET ENVIRONNEMENT
- 12. AVIS DE MOTION
 - 12.01 Avis de motion et présentation du projet de règlement d'emprunt numéro 362-2020 relativement aux travaux de réhabilitation des chemins Dumouchel et de l'Église
- 13. RÈGLEMENTS
 - 13.01
- 14. VARIA;
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS;
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE

196-07-2020

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020.

ADOPTÉE

197-07-2020

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2020

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 juin 2020.

ADOPTÉE

198-07-2020

Procès-verbal de l'ouverture des candidatures pour le poste de chauffeur-opérateur saisonnier temps partiel – 6 juillet 2020

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'ouverture des candidatures pour le poste de chauffeur-opérateur saisonnier temps partiel en date du 6 juillet 2020.

ADOPTÉE

199-07-2020

Procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour le sable tamisé AB-10 – 9 juillet 2020

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour le sable tamisé AB-10 en date du 9 juillet 2020.

ADOPTÉE

200-07-2020

Procès-verbal de l'ouverture des soumissions – Vente table pour examen médical – 13 juillet 2020

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour la vente d'une table pour examen médical en date du 13 juillet 2020.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

201-07-2020

Registre des comptes à payer au 30 juin 2020

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 30 JUIN 2020			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
L2000276	À	L2000279	1 009,07 \$
P2000280			22 641,50 \$
L2000281			55,60 \$
P2000282	À	P2000284	1 900,90 \$
M2000285	À	M2000287	5 158,17 \$
C2000288	À	C2000300	12 633,33 \$
L2000301	À	L2000306	13 060,29 \$
P2000307	À	P2000321	10 041,65 \$
TOTAL			66 500,51 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 juillet 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

202-07-2020

Registre des comptes à payer au 14 juillet 2020

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES COMPTES À PAYER			
AU 14 JUILLET 2020			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
M2000323	À	M2000324	6 055,01 \$
L2000325	À	L2000334	2 978,12 \$
P2000335	À	P2000336	20 335,50 \$
TOTAL			29 368,63 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 14 juillet 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

203-07-2020

Registre des salaires pour la période du 31 mai au 27 juin 2020

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du du 31 mai au 27 juin 2020, se totalisant 33 095,63 \$ Chèques numéro : D2000207 à D2000242.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 juillet 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

204-07-2020

Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière - délégation de compétence

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la directrice générale et secrétaire-trésorière :

MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF			
REGISTRE DES BONS DE COMMANDE			
DU 1ER AU 30 JUIN 2020			
NO CHÈQUE	À	NO. CHÈQUE	TOTAL
ENB2000110			1 748,04 \$
ENB2000111			À VENIR
ENB2000118			À VENIR
ENB2000125	À	ENV2000146	3 239,40 \$
ENB2000147			À VENIR
ENB2000148	À	ENB2000149	512,45 \$
TOTAL			5 535,89 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 juillet 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

205-07-2020

Démission du représentant syndical – Monsieur Jacques Caron

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt la lettre de démission du représentant syndical, monsieur Jacques Caron.

ADOPTÉE

206-07-2020

Appel d'offres – Vente d'une table pour examen médical

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aller avec la suggestion de madame Hélène Desgranges et de faire parvenir cette information au projet Smart Village de Montcerf-Lytton, car les promoteurs prévoient des soins médicaux dans leurs habitations et que cela pourrait peut-être les intéresser.

ADOPTÉE

207-07-2020

Demande de financement de subvention – Fonds pour l'accessibilité (FA) – Projets de petite envergure

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à présenter et à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, une demande de financement de subvention dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité(FA) – Projets de petite envergure pour l'aménagement d'une salle de conseil accessible aux personnes à mobilité réduite au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf situé au 19, chemin de l'Église à Lac-du-Cerf.

Le coût du projet est estimé à 71 412,87 \$ et le montant demandé à Emploi et Développement social Canada est de 67 237,72 \$.

ADOPTÉE

208-07-2020

Engagement de madame Sophie Dionne au poste de directrice générale adjointe

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager madame Sophie Dionne au poste de directrice générale adjointe à compter du 3 août 2020.

DESCRIPTION ET RESPONSABILITÉS DU POSTE (liste non exhaustive)

La directrice générale adjointe appuie et soutien la directrice générale dans ses tâches et ses fonctions. Les tâches principales sont reliées à l'administration, la gestion des ressources humaines, financières et matérielles et la réalisation de différents projets. Il s'agit d'un poste-cadre.

Les principales tâches sont :

- Assister la direction générale dans l'ensemble des activités nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité;
- Participer à la préparation du budget et à son suivi;
- Collaborer à la rédaction de rapports, de procès-verbaux, de règlements, d'avis publics, d'appel d'offres et de divers documents;
- Réaliser certaines tâches liées au greffe et au suivi des décisions du Conseil;
- Remplacer, si nécessaire, tout membre de l'équipe administrative;
- Siéger, au besoin, aux rencontres, comités et réunions du conseil;
- Préparer les demandes d'aide financière, assurer le suivi et effectuer les redditions de compte des projets et des différents programmes gouvernementaux;
- Assurer le suivi des plans d'action et des plans stratégiques de la municipalité;
- Supporter les entrepreneurs dans leur projet;
- Toutes autres tâches connexes.

Madame Sophie Dionne aura une période de probation de six (6) mois à faire, avant d'obtenir le poste.

Madame Sophie Dionne doit posséder un véhicule automobile et détenir un permis de conduire valide.

Lors de son entrée en fonction, le 3 août 2020, madame Sophie Dionne devra fournir une attestation de vérification de casier judiciaire (certificat de police) délivrée par Identité Québec.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la mairesse, madame Danielle Ouimet, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, le contrat de travail avec madame Sophie Dionne.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 juillet 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

TRANSPORT

209-07-2020

Appel d'offres pour la fourniture, le tamisage, la granulométrie, le chargement, le transport, le mélange et la mise en réserve de 2 000 tonnes métriques de sable tamisé AB-10

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas accepter la soumission reçue de 2626-3350 Québec inc. la jugeant trop élevée et que la Municipalité de Lac-du-Cerf redemande des soumissions, par invitation, à au moins deux fournisseurs pour la fourniture, le tamisage, la granulométrie, le chargement, le transport, le mélange et la mise en réserve de 2 000 tonnes métriques de sable tamisé AB-10 pour l'entretien des chemins d'hiver 2020-2021.

Réception et ouverture des soumissions

Des soumissions scellées et portant mention « Fourniture de sable tamisé AB-10 », adressées au bureau de la municipalité, 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf (Québec) J0W 1S1, seront reçues au plus tard le mardi 18 août juillet 2020, à 14 h.

Elles seront ouvertes publiquement le mardi 18 août 2020, à 14 h 01, au bureau municipal de la municipalité de Lac-du-Cerf, 19, chemin de l'Église, Lac-du-Cerf.

Formulaires de la municipalité

Seules les soumissions complétées sur les documents fournis sur support papier par la Municipalité de Lac-du-Cerf seront considérées lors de l'analyse finale.

Dépôt de soumission

Toute soumission doit être accompagnée d'un dépôt ayant pour but de garantir la signature par l'adjudicataire d'un engagement en vertu duquel il accepte d'exécuter les travaux prévus conformément aux conditions stipulées dans les documents faisant partie de la demande de soumission à défaut de quoi la soumission sera rejetée.

Ce dépôt est constitué d'un chèque visé par une banque à charte du Canada ou une Caisse Populaire payable à la Municipalité de LAC-DU-CERF et représentant un montant équivalent à 10% du montant total de sa soumission avant les taxes, et ce, à titre de caution de soumission.

Les dépôts de garantie seront retournés à tous les soumissionnaires sauf l'adjudicataire, dès que le Conseil aura accepté une des soumissions ou les aura rejetées. La Municipalité de Lac-du-Cerf gardera le chèque de dépôt de l'adjudicataire à titre de garantie d'exécution du contrat.

Conditions

La Municipalité de Lac-du-Cerf ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et cela sans encourir aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

ADOPTÉE

210- 07-2020

Engagement de M. Horace Demers au poste de chauffeur-opérateur saisonnier – temps partiel

CONSIDÉRANT que monsieur Horace Demers est déjà à l'emploi de la municipalité comme chauffeur-opérateur temporaire depuis le 4 décembre 2019 ;

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf engage monsieur Horace Demers au poste de chauffeur-opérateur saisonnier – temps partiel comme suit :

Responsabilités

Sous l'autorité de l'inspecteur des travaux publics, le titulaire conduit et opère divers véhicules avec ou sans équipement, tels que : camion, chasse-neige, retroexcavatrice, etc. Il manipule certains outils et effectue des travaux d'entretien et de réparation, de déneigement, divers travaux manuels d'entretien général et autres travaux municipaux.

Description sommaire des tâches :

La personne retenue réalise divers travaux de voirie :

- Opération de déneigement du réseau routier à titre de chauffeur opérateur
- Déneigement des accès aux bâtiments
- Entretien général des machineries lourdes, des équipements et des infrastructures municipales
- Soudure
- Toutes autres fonctions et tâches connexes déterminées par le conseil

Exigences

- Détenir un permis de conduire de classe 3 ou de classe 1 valide
- Détenir l'attestation du cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction
- Être disponible à travailler entre le 1^{er} décembre et le 31 mars, sur un horaire variable, d'un minimum de 35 heures par semaine, de jour, de soir et de nuit, les jours de semaine et de fin de semaine ainsi que les jours fériés. De façon exceptionnelle, la personne salariée ne bénéficie pas de deux (2) jours de congés consécutifs.
- Utiliser des méthodes de travail adéquates et productives, en respect avec les règles de santé et sécurité au travail
- Avoir de bonnes habiletés dans les travaux manuels
- Être en excellente santé

Entrée en fonction

1^{er} décembre 2020

Rémunération

Selon la convention collective en vigueur : 2020 : 23,27 \$ / 2021 : 23,74 \$

ADOPTÉE

c. c. M. Normand Gougeon, président syndical Lac-du-Cerf

211-07-2020

Formulaire de demande de service d'ingénierie – Programmation 2021

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir au service d'ingénierie de la MRC d'Antoine-Labelle la programmation 2021 comme suit :

Description du projet : Ponceau # 21003 chemin de l'Église

Livrable : Relevé d'arpentage, plan et devis, demande d'aide financière et attente de financement RIRL - 90 %

Échéancier : 2021

Responsable du projet et coordonnées : Gaétan Fauteux

voirie@lacducerf.ca

819-597-2323 – 819-660-4777

Nombre d'heures estimé :

65 heures

ADOPTÉE

212-07-2020

Soumissions niveleuse – Année 2020

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé une soumission à Lacelle & Frères pour la location d'une niveleuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager pour l'année 2020, la firme Lacelle et Frères comme suit :

- Taux horaire de niveleuse avec opérateur (entretien) 110,00 \$
- Taux horaire de niveleuse avec opérateur (rechargement CCQ) 135,00 \$
- Taux horaire si utilisation de peigne 120,00 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 juillet 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

213-07-2020

Inspection du chemin des Pins après la demande de cession par le propriétaire le 9 juin 2020

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt la lettre de madame Annabelle Pilotte en date du 7 juillet 2020 relativement à l'inspection du chemin des Pins après la demande de cession par le propriétaire le 9 juin 2020.

ADOPTÉE

214-07-2020

Inspection du chemin du Lac-à-Dick après la demande de cession par le propriétaire le 4 décembre 2019

Il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter pour dépôt la lettre de madame Annabelle Pilotte en date du 7 juillet 2020 relativement à l'inspection du chemin du Lac-à-Dick après la demande de cession par le propriétaire le 4 décembre 2019.

ADOPTÉE

215-07-2020

Fin de la période d'essai de l'inspecteur des travaux publics

CONSIDÉRANT que la période d'essai de l'inspecteur des travaux publics, Monsieur Gaétan Fauteux, se termine ce 14 juillet 2020;

CONSIDÉRANT que selon la convention collective, article 3.01 c) les parties peuvent convenir de ce qui suit:

- Accorder le poste d'inspecteur des travaux publics
- Prolonger la période d'essai
- Mettre fin à l'emploi;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accorder le poste d'inspecteur des travaux publics à Monsieur Gaétan Fauteux à titre de personne salariée régulière, temps complet, et ce, conformément à la convention collective.

ADOPTÉE

c. c. M. Normand Gougeon, prédisent syndical Lac-du-Cerf

LOISIRS

216-07-2020

Factures à payer dans le cadre du Projet Nouveaux horizons

CONSIDÉRANT que dans le cadre du Projet Nouveaux horizons présenté par l'Association Détente-Santé des 3 Villages inc., la municipalité s'est engagé par la résolution numéro 097-03-2020 à payer tout dépassement du montant de l'aide financière de 23 633,00 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la Municipalité de Lac-du-Cerf à payer la somme de 4 010,80 \$ à Espace JLP Bélanger pour la climatisation et la somme de 2 143,72 \$ à Germain Villeneuve Électricien inc. ;

Projet Nouveaux horizons	Détente-Santé des 3 Villages inc et Municipalité de Lac-du-Cerf.	Montant payé par Détente-Santé	Montant à payer par la Municipalité de Lac-du-Cerf
SPICA pour l'acoustique	10 475,38 \$	(10 475,38 \$)	0 \$
Espace JLP Bélanger pour la climatisation	17 168,42 \$	(13 157,62 \$)	4 010,80 \$
Germain Villeneuve Électricien inc. Branchement 4 airs conditionnés	2 143,72 \$	(0,00 \$)	2 143,72 \$
Total	29 787,52 \$	(23,633,00 \$)	6 154,52 \$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 juillet 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

217-07-2020

Estimation pour peindre les bandes de la patinoire

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé un prix verbal à Matériaux H. Bondu pour peindre les bandes de la patinoire et que l'estimation s'élève à 985 \$ plus les taxes applicables;

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager un crédit de 1 200,00 \$ pour l'achat de la peinture pour les bandes de la patinoire et d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire les transferts de fonds nécessaire du 02-701-30-522-00 entretien bâtiments et terrain au poste 02-701-30-523 – entretien de la patinoire.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 14 juillet 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière

CULTURE

218-07-2020

Nomination du comité du patrimoine

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer les personnes suivantes au comité du patrimoine :

PATRIMOINE		
Patrimoine	Mairesse	Danielle Ouimet
	Conseiller - conseillère	Danielle Caron
	Membre	Shirley Duffy
	Membre	Monique Martel
	Membre	Bernard Énard

ADOPTÉE

219-07-2020

Recommandations du comité du patrimoine

CONSIDRÉANT que le conseil municipal veut citer l'Hôtel de Ville étant donné que la municipalité est jeune et que l'église est maintenant vendue à un privé, il ne reste que l'ancienne école qui fait partie du patrimoine bâti;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal veut demander une subvention pour améliorer l'extérieur de l'Hôtel de Ville et pour ça, il faut que l'immeuble soit cité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la recommandation du comité du patrimoine, afin que le nom de « École Notre-Dame-de-Fatima » soit cité pour l'Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf.

ADOPTÉE

220-07-2020

Bourses pour les finissants de 6e année

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf, dans le cadre de sa politique familles et aînés, remettre une bourse d'un montant de 25 \$ aux élèves finissants de 6^e année :

École Notre-Dame-de-Pontmain : Sandy Benoît Champagne et Ulric Léonard
École de Kiamika : Justine Thiffault et Camille Archambault.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

221-07-2020

Avis de motion et présentation du projet de règlement d'emprunt numéro 362-2020 relativement aux travaux de réhabilitation des chemins Dumouchel et de l'Église

Monsieur Pierre Métras, conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 362-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 198 235\$ pour des travaux de réhabilitation des chemins Dumouchel et de l'Église
- dépose le projet du règlement numéro 362-2020 intitulé : Projet de règlement numéro 362-2020 décrétant une dépense et un emprunt de 198 235\$ pour des travaux de réhabilitation des chemins Dumouchel et de l'Église.

Une copie du projet de règlement a été publiée sur le site Web de la municipalité avant la séance du conseil afin que les contribuables puissent en prendre connaissance.

Une copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse fait lecture des questions déposées ainsi que des réponses s'y rattachant.

Questions de Hélène Desgranges,

-Je vois que vous allez former un nouveau comité patrimoine. Je ne suis pas contre, au contraire. Est-ce possible de connaître la réflexion derrière ce nouveau comité, qui l'a demandé, pourquoi et les objectifs?

Nous avons déjà eu un comité du patrimoine, nous ne l'avons pas nommé depuis quelques années. Nous voulons citer l'Hôtel de Ville pour que la bâtisse devienne immeuble patrimonial reconnu. Nous voulons demander une subvention pour améliorer l'extérieur de la bâtisse.

Ne pourrait-il pas être jumelé à un autre comité plutôt?

Non, mais ce n'est pas un comité qui doit se réunir souvent, c'est un besoin présentement pour la citation.

Est-ce qu'il n'y a pas trop de comités?

Non, il y a des comités qui ne se réunissent pas ou peu.

Les suivis semblent lents pour certains déjà en place (MADA, développement économique, civile), en ajouter, est-ce bien la solution?

MADA : nous travaillons sur un projet de jardins communautaires, nous organisons un symposium de peinture qui devrait se tenir en septembre, mais qui est incertain à cause de la pandémie.

Développement économique : le lancement de la planification stratégique devait être fait en juin 2020, mais à cause de la pandémie, nous devons la reporter à l'automne si possible.

Civile : je ne sais pas de quel comité il est question.

Peut-être est-ce parce que nous ne savons pas, comme citoyens, ce qui se passe dans les comités que j'ai l'impression que certains stagnent?

Comme j'ai dit plus haut, il y a des comités qui ne se rencontrent pas ou très peu, mais quand nous en avons besoin, c'est important que ces comités soient là.

-En parallèle à cette question, est-ce possible d'avoir, à chaque conseil ou dans le journal municipal, le suivi de ce qui se passe dans chaque comité même être informé si aucune réunion ne s'est tenue?

Les comités recommandent au conseil, si ces recommandations sont acceptées, ça devient une résolution et les gens qui veulent, peuvent lire les résolutions et suivre les démarches adoptées. Pour ce qui est des comités qui n'ont pas de rencontre, je ne vois pas l'utilité d'en parler. Pour ce qui est du journal municipal; quand il y a des actions qui sont faites, il y a une souvent un article dans celui-ci.

Je me demande entre autres, où en sont les projets du comité de sécurité civile?

Annabelle continue à travailler sur le plan de sécurité civile, il y aura des rencontres par « département » quand le tout sera mis à jour.

Il avait été question d'affichage "punch" sur la rue principale pour inciter les gens à ralentir. Considérant les nombreuses jeunes familles venues s'installer ici, au village, dernièrement, je pense que ce projet pour ralentir et faire réfléchir les automobilistes serait à prioriser. Est-ce une avenue possible?

Nous en avons parlé, mais nous avons une réticence à mettre de l'affichage et faire de la pollution visuelle. Sur la 311, donc sur la rue Principale, nous ne pouvons pas mettre de pancarte sans le consentement du MTQ.

Merci du bilan des actions faites dans ce comité particulièrement.

222-07-2020

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 19 h 37.

ADOPTÉE

Danielle Ouimet
maire

Jacinthe Valiquette
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Danielle Ouimet
Mairesse